Sujet: Re: A3C Presqu'île - note de frais

De: Bruno Leruste <bruledesign@gmail.com>

Date: 12/10/2020 à 10:36

Pour: PAP <regis.leruste@free.fr>

Salut Papa,

Comme je te l'avais dis pour Marie Sarah, il faut des factures pour chacun des justificatifs de note de frais. (Facture écris sur l'en tête du document et apparition de la TVA).

En l'état aucune des pièces jointes en est une, elles ne peuvent donc pas rentrer dans la comptabilité de A3C.

De plus le formulaire de note de frais doit avoir un numéro distinct et incrémental.

Si tu as besoin on en reparle par téléphone.

Bruno

Bruno Leruste bruledesign@gmail.com

Le 10 oct. 2020 à 12:34, airel < regis.leruste@free.fr > a écrit :

Suite à la remarque de Bruno, j'ai remplacé le fichier joint.

Le 08/10/2020 à 18:25, airel a écrit :

Bonsoir,

J'ai établi une première note de frais (voir fichier joint).

A cette occasion, je souhaite que nous nous mettions d'accord sur les modalités à suivre pour établir ce type de document et ensuite de convenir d'un mode d'approbation et de paiement.

Pour information:

- je viens de faire le nécessaire pour que mon compte de banque soit désigné bénéficiaire de celui d'A3C Presqu'île
- Bruno bénéficie d'une procuration pour intervenir sur notre compte de banque.

1 sur 2 22/11/2020 à 19:07

D'avance merci de votre retour à ce sujet.	
A bientôt.	
Papa	
<nf_01.pdf></nf_01.pdf>	-

2 sur 2 22/11/2020 à 19:07